

# ACTION URGENTE

## DES DÉFENSEURS DES DROITS DES MIGRANTS SONT MENACÉS

**Un défenseur des droits des migrants a reçu une série d'appels téléphoniques de menaces d'une personne affirmant appartenir à un puissant cartel de la drogue, qui l'a menacé de chantage. Ce militant et ses collègues d'un centre d'accueil pour migrants de l'État de Tabasco, dans le sud-est du Mexique, avait récemment travaillé sur plusieurs cas d'enlèvements collectifs et de violences sexuelles dont sont victimes les migrants dans la région.**

Le 14 novembre, le **frère Aurelio Montero Vásquez**, défenseur des droits des migrants, a reçu des menaces par téléphone de la part d'un homme affirmant être à la tête d'un puissant cartel de la drogue. Au moment de l'appel, il participait à une réunion d'urgence avec les autorités fédérales au sujet des enlèvements et des violences sexuelles dont ont été récemment victimes des migrants dans la région de Tenosique, dans l'État de Tabasco. Aurelio Montero Vásquez a passé son téléphone à un chef de la police du Bureau du procureur fédéral, afin qu'il puisse entendre la conversation. Selon les défenseurs des droits des migrants, l'interlocuteur, pensant qu'il parlait toujours à Aurelio Montero Vásquez, lui a dit : « Tu as dépassé les bornes ». Il a exigé 50 000 pesos mexicains (environ 2 850 euros), et a menacé de l'agresser en cas de refus. Durant la réunion, la même personne a appelé huit fois et les autorités ont pu remonter l'appel et le localiser dans une région du nord du Mexique.

Ces appels téléphoniques de menace se sont produits le jour où Aurelio Montero Vásquez et d'autres collègues du centre d'accueil pour migrants La 72 situé à Tenosique, dans l'État de Tabasco, avaient déposé plainte pour l'enlèvement de migrants. Au cours des semaines précédentes, Aurelio Montero Vásquez et des collègues avaient signalé une forte hausse du nombre de cas d'enlèvements et de violences sexuelles ciblant les migrants, dont la plupart viennent d'Amérique centrale. Le **frère Tomás González**, qui défend lui aussi les droits des migrants au sein du centre La 72, travaille également de près sur ces affaires, et avait signalé des problèmes de sécurité aux autorités fédérales ces dernières semaines.

Le 16 novembre, la police de l'État qui protège le centre La 72 n'a pas dûment patrouillé dans le secteur et a laissé le centre sans protection pendant plusieurs heures au milieu de la nuit et à l'aube. Ces patrouilles de police font partie des mesures de protection décidées par le gouvernement afin que les membres de La 72 puissent poursuivre leur travail en faveur des droits humains.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :**

- appelez les autorités à diligenter dans les meilleurs délais une enquête exhaustive et impartiale sur les menaces de mort adressées au Frère Aurelio Montero Vasquez et à d'autres membres de La 72, et à traduire les responsables présumés de ces agissements en justice ;
- exhortez-les à améliorer immédiatement la protection du centre d'accueil pour migrants La 72 et des alentours, à Tenosique, en lien avec la vague de crimes signalés par le centre.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 7 JANVIER 2016 À :**

#### Ministre de l'Intérieur

Miguel Ángel Osorio Chong  
Secretaría de Gobernación  
Bucareli 99, col. Juárez, Cuauhtémoc  
Distrito Federal, México, C.P. 06600,  
Mexique

Fax : + 52 55 5093 3414

Courriel : [secretario@segob.gob.mx](mailto:secretario@segob.gob.mx)

Formule d'appel : **Señor Secretario, /  
Monsieur le Ministre,**

#### Procureur général de l'État de Tabasco

Fernando Valenzuela Pernas  
Av. Paseo Usumacinta No. 802 Col. Gil y  
Sáenz (antes El Águila). Villahermosa,  
Tabasco, Mexique

Courriel :

[procurador@pgjtabasco.gob.mx](mailto:procurador@pgjtabasco.gob.mx)

Fax : +52 993 313 6550 (si une  
personne décroche, veuillez dire : « *me  
da tono de fax, por favor* »)

**Formule d'appel : Monsieur le  
Procureur général,  
/ Sr. Fiscal General,**

**Copies à :**

Refuge pour migrants « La 72 »  
[La72.direccion@gmail.com](mailto:La72.direccion@gmail.com)

**Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays (adresse/s à compléter) :**

Name Address 1 Address 2 Address 3 fax Fax number courriel Email address formule d'appel Salutation

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## DES DÉFENSEURS DES DROITS DES MIGRANTS SONT MENACÉS

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Amnesty International a par le passé publié des Actions urgentes sur le travail du centre d'accueil pour migrants La 72 :

<https://www.amnesty.org/fr/documents/AMR41/017/2014/fr/>.

Les défenseurs des droits humains et les journalistes au Mexique sont souvent victimes d'agressions, de menaces, d'actes d'intimidation, d'enlèvements et d'homicides en représailles du travail légitime et essentiel qu'ils effectuent. Il est très rare que les responsables de ces violences soient traduits en justice. Le Mécanisme fédéral de protection des défenseurs des droits humains et des journalistes continue de se heurter à divers obstacles pour assurer la protection efficace des défenseurs des droits humains. Il manque de ressources politiques, financières et humaines, et la coordination est insuffisante entre les autorités à tous les niveaux. L'analyse de risque ne tient bien souvent pas compte du contexte spécifique et du sujet sur lequel les défenseurs travaillent, et les mesures proposées sont surtout des mesures de protection physique. Il n'existe pas de critères clairs et standardisés permettant de déterminer et d'accepter – ou non – qu'un défenseur bénéficie de la protection dans le cadre du Mécanisme et, dans de nombreux cas, on constate un fossé entre son inclusion au sein du Mécanisme et la mise en œuvre efficace des mesures approuvées. Autre défi, l'absence de stratégie globale pour lutter contre la stigmatisation et le discrédit des défenseurs des droits humains. L'Unité de prévention, de surveillance et d'analyse a été mise sur pied cette année, trois ans après la création du Mécanisme. Jusqu'à présent, le gouvernement fédéral n'a pas réagi de manière convaincante au climat d'hostilité qui prévaut dans plusieurs États à l'égard des défenseurs et des journalistes.

Les migrants qui traversent le Mexique restent extrêmement vulnérables à de graves atteintes aux droits humains, notamment les enlèvements collectifs, le chantage et les disparitions, imputables aux gangs armés et aux agents de l'État. Le flux des migrants en provenance d'Amérique centrale reste important. Ces dernières années, des éléments indiquent qu'ils sont de plus en plus nombreux à quitter leurs pays d'origine en raison des violences – Salvador, Honduras et Guatemala – et beaucoup ont besoin d'une protection internationale. Malgré cela, le Mexique fait droit à un très petit nombre de demandeurs d'asile. Selon l'autorité nationale en charge des réfugiés au Mexique (COMAR), de septembre 2014 à juin 2015, 1 967 demandes d'asile ont été déposées et seuls 293 demandeurs (15 %) se sont vus accorder le statut de réfugiés, dont 46 avec une protection complémentaire (informations publiées dans le Troisième rapport du gouvernement mexicain présenté par le président Enrique Peña Nieto au Congrès le 2 septembre 2015 : <http://www.presidencia.gob.mx/tercerinforme/>).

En juillet 2014, le président Enrique Peña Nieto a annoncé le « Plan frontière Sud », avec l'objectif déclaré de renforcer la sécurité, d'accroître le développement à la frontière sud du Mexique et d'améliorer les droits humains des migrants. Depuis l'annonce de ce plan, Amnesty a reçu des plaintes concernant des opérations de sécurité brutales. Les expulsions de ressortissants d'Amérique centrale ont augmenté (107 814 en 2014, par rapport à 80 079 en 2013). En outre, les agents des services de police et de l'immigration font descendre les migrants des trains de marchandise qu'ils utilisent habituellement pour parvenir jusqu'aux États-Unis. Cela signifie que les migrants empruntent désormais des itinéraires clandestins, bien souvent contrôlés par des groupes criminels, pour gagner les États-Unis.

Noms : Frère Aurelio Montero Vásquez (h) et Frère Tomás González (h)

Hommes

AU 268/15, AMR 41/2941/2015, 26 novembre 2015